



Novembre

Journal municipal de Chertsey | 2023
Le Communicateur | NO 237



Conseil Municipal

Mme Michelle Joly
maire
mjoly@chertsey.ca

M. Jean-Guy Thibault
conseiller district 1
jgthibault@chertsey.ca

Mme Annie Bastien
conseillère district 2
abastien@chertsey.ca

M. Richard Héту
conseiller district 3
rhetu@chertsey.ca

M. Jonathan Théorêt
conseiller district 4
jtheoret@chertsey.ca

Mme Valérie Léveillé
conseillère district 5
vleveille@chertsey.ca

M. Sylvain Lévesque
conseiller district 6
slevesque@chertsey.ca



Bienvenue à notre patrouille communautaire

Mise en place depuis juillet 2023, la patrouille communautaire agit en amont afin d'améliorer la sécurité et la qualité de vie de la population, tout en favorisant le bon voisinage et la communication ouverte entre les résidents. Rappelons-nous toutefois que la patrouille ne remplace pas les bons réflexes de civisme et de tolérance, essentiels pour la promotion d'une société harmonieuse et respectueuse des droits de chacun.

La patrouille communautaire a une responsabilité de prévention et d'application des règlements municipaux. Elle parcourt notre territoire entre 16 h et 2 h du matin, 7 jours par semaine, prenant en charge toutes les demandes d'intervention non urgentes concernant les bruits ou éclairages abusifs, feux d'artifice, amoncellement de ferraille ou autres types de rebuts, encombrement des voies de circulation, etc.

Les patrouilleurs peuvent émettre des avertissements, des avis écrits et des constats d'infraction, le cas échéant. Ils peuvent également user de leur pouvoir de visite pour constater une infraction sur un terrain privé. Enfin, la patrouille communautaire est chargée d'assister les autres services municipaux afin de promouvoir la sécurité lors d'événements spéciaux ou majeurs et elle joue un rôle complémentaire dans la prévention du crime par une présence régulière dans les différents secteurs de la ville.

Pour signaler toute situation contrevenant à la réglementation sur les nuisances et autres

- entre 8 h et 16 h, du lundi au vendredi 450 882-2920, poste 2223
- pendant les heures de patrouille (de 16 h à 2 h du matin)
et en tout autre temps 450 882-2920, option 1

En tout temps, s'il s'agit d'une urgence, COMPOSEZ LE 9-1-1

Des questions sur la patrouille communautaire?

Pour toute question ou commentaire sur la patrouille communautaire ou pour déposer une plainte en lien avec l'un des règlements appliqués par la patrouille communautaire, communiquez par courriel à patrouille@chertsey.ca

INFOLETTRE

Inscrivez-vous et recevez
Le Communicateur dans
votre boîte courriel.
www.chertsey.ca

Municipalité de Chertsey
333, avenue de l'Amitié
Chertsey (Québec) J0K 3K0
Tél. : 450 882-2920
Site Internet : www.chertsey.ca

Urbanisme et environnement
450 882-2920, poste 2223

Bibliothèque et espace Internet
450 882-4738

Loisirs et culture
450 882-2920, poste 2249 - 2234

Travaux publics
450 882-2920, poste 2246

Service d'urgence
911

Transports QC,
état du réseau routier 511

Hydro-Québec - pannes
1 800 790-2424

Info-Santé
811

Postes Canada
450 882-2355

Contrôle animalier
450 222-1112

Décisions du conseil

Voici la liste des sujets abordés lors de la dernière séance du conseil municipal. Pour connaître les plus récentes décisions du conseil, vous pouvez lire les résolutions du dernier procès-verbal sur : www.chertsey.ca

- Fin de contrat (à entériner) - Directrice du Service des finances
- Réaffectation de Mme Linda Paquette - Poste de directrice du Service des finances et nomination à titre de trésorière adjointe
- Mandat directeur général et greffier-trésorier - Embauche d'un chargé de projets
- Amendement à la résolution 2023-386 - Embauche Mme Chantal Soucy - Agente de bureau - Service des finances - Modification à lettre d'entente
- Requête auprès du ministère de la Justice - Hypothèque légale - Lot chemin du Lac-Lili
- Adoption de mesures d'harmonisation - Projet d'aménagement forestier dans le secteur ruisseau Beurivage
- Entente d'adhésion au service PerLE du Portail du gouvernement du Québec
- Programme des cadets de la Sûreté du Québec 2024 - Saison estivale 2024
- Demande d'aide financière - Ministère de la Sécurité publique - Formation pompiers temps partiel - Années 2024-2025
- Demande d'aide financière - Ministère de la culture et des communications - Programme d'aide aux initiatives de partenariat - Entente culturelle 2023-2024
- Aide financière - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Club de crible
- Aide financière - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Les Maisons familiales par amour
- Aide financière - Politique de reconnaissance et de soutien aux organismes - Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière (TROCL)
- Demande d'autorisation pour un arrêt routier - Groupe des Montagnards de Chertsey 2 et 3 décembre 2023
- Achat de fixations pour les véhicules d'intervention - L'Arsenal/CMP Mayer - Service incendie et sécurité publique
- Achat de manteaux d'hiver pour pompiers/officiers - LM Uniformes - Service incendie et sécurité publique
- Achat d'analyseurs de vitesse - Traffic Innovation - Service incendie et sécurité publique
- Autorisation de paiement - Décompte progressif numéro 3 - La Pareille inc. Appel d'offres 2022-011 - Optimisation bureaux municipaux et nouveaux bureaux au presbytère
- Octroi de contrat - Déneigement Patrick Pesant - Demande de prix G23-035 - Déneigement et sablage chemins secteur 01 : av. des Huards, avenue du Plateau, rue de la Succession
- Octroi de contrat - Les Entreprises Y.M. enr. - Demande de prix G23-037 Déneigement et sablage chemins secteur 03 : accotement pont du Gouvernement, rue de l'Original, rue Richard, rue Laval, tronçon 8^e Rue, tronçon 7^e Rue Nord et 8^e Rue, parc à bacs sur tronçon 8^e Rue, ch. du Lac-Lane (partie)
- Octroi de contrat - Déneigement Raymond Poitras - Demande de prix G23-038 - Déneigement et sablage chemins secteur 04 : rue des Sables, rue Alain, av. Iris, av. des Arlequins, rue Giguère, av. des Ramiers, rue des Pervenches, 1^{ère}, 2^e, 4^e, 5^e Avenues, rue du Cerf
- Octroi de contrat - Déneigement Raymond Poitras - Demande de prix G23-039 - Déneigement et sablage chemins secteur 05 : rue du Sous-Bois, rue du Hérisson, rue Genest, rue des Sarcelles et 1^{ère} Avenue Beaulac
- Octroi de contrat - Déneigement FML - Demande de prix G23-040 - Déneigement rue Adam
- Octroi de contrat - Entretien général C. Lamoureux - Demande de prix G23-041 - Déneigement et sablage chemins secteur 06 : av. Goyette, ch. du Lac-David Ouest, rue Cantafio, parc à bacs lac Paré/Chantelle Ouest
- Octroi de contrat - 9409-6120 Québec inc. (Déneigement MK) - Demande de prix G23-041 - Déneigement et sablage chemins secteur 06 : chemin du Lac-Fidèle, chemin du Domaine-des-Sentiers
- Octroi de contrat - Entreprise forestière G. Laurin enr. - Demande de prix G23-043 - Déneigement et sablage chemins secteur 03 : montée des Bois-Ronds, av. Gaspé, montée du Colon-François-Foucher

Liste partielle. Trouvez l'ordre du jour complet sur le site de la Municipalité : www.chertsey.ca



5 novembre
Fin de l'heure avancée,
on recule d'une heure

11 novembre
Jour du Souvenir
Bureaux fermés le 10 nov.

18 novembre
Spectacle : Kain
La Belle Église

20 novembre
Séance du conseil 19 h

En bref

Collecte des matières résiduelles

Votre bac a été oublié?

Votre bac est brisé?

Votre bac a été volé ou vandalisé?

La collecte est en retard?

Communiquez rapidement avec le service à la clientèle de Compo Recycle au numéro suivant :

450 882-9186 poste 125

Petit rappel

Pendant la période hivernale, la collecte du bac brun se fera une fois par mois. En novembre, la collecte du bac brun est prévue durant la semaine du 8 novembre.

La prochaine semaine de collecte des encombrants* est prévue durant la semaine du 13 novembre. La collecte se fait **SUR APPEL SEULEMENT et uniquement durant la semaine des encombrants**. Vous devez appeler au 450 882-9186, option 2, et laisser vos coordonnées (adresse complète) ainsi que le détail des encombrants dont vous voulez vous départir. Déposez vos encombrants à la rue dès le dimanche de la semaine des encombrants.

**Un encombrant est un meuble ou un électroménager trop gros pour le bac noir. Les déchets, pneus, produits dangereux ou déchets de construction NE SONT PAS des encombrants, ces derniers doivent être apportés à l'écocentre.*



En période hivernale, portez une attention particulière à l'emplacement et au déneigement de vos bacs.

Nous avons besoin de votre collaboration pour le bon déroulement de la collecte des matières résiduelles durant l'hiver. L'équipe responsable du déneigement vous remercie.

Voici de petits conseils pour une collecte réussie :

- Placez vos bacs dans votre entrée et non dans la rue ou sur le trottoir.
- Déneigez autour du bac et surtout sur le couvercle.
- Libérez votre bac, assurez-vous qu'il n'est pas coincé dans la glace ou la neige.
- À moins d'une indication contraire, tous les sacs doivent être **DANS** votre bac. Les sacs placés à côté d'un bac ne seront pas ramassés, mais ils risquent plutôt d'être éventrés et dispersés, personne ne souhaite cela.

À compter du lundi 6 novembre 2023, et ce, pour toute la période hivernale, la collecte se fera le lundi seulement **UNIQUEMENT SUR LES RUES SUIVANTES** :

- Rue Genest (entre la rue Rouge-Gorge et le 305 Genest)
- Chemin du Lac-Lili
- Rue Sylvie
- Rue Marthe
- Ave Cairo Est
- Rue du Cocher
- Avenue Latendresse
- Rue Cabernet
- Rue Sauvignon
- Chemin du Domaine-des-Sentiers
- Chemin du Lac-David Ouest
- Chemin du Lac-David Est
- 911 Rochon

MATIÈRES RÉSIDUELLES - MYTHE OU RÉALITÉ?

On doit nettoyer nos contenants à l'eau et au savon avant de les mettre au recyclage.

- **Mythe** : idéalement, juste un rinçage à l'eau si le contenant est très sale pour éviter les odeurs. Cela est très apprécié par les employés des centres de tri. De plus, il faut les vider avant de les mettre au bac bleu.

Pourquoi faire un effort, tout finit à l'enfouissement de toutes façons!

- **Mythe** : 80 % du contenu de votre bac de recyclage est recyclé et les 20 % restants sont des matières qui n'auraient pas dû s'y trouver et qui ne peuvent pas être recyclées.

On doit absolument retirer les étiquettes sur les boîtes de conserve en métal.

- **Mythe** : Ce n'est pas nécessaire, mais si vous le faites, le papier pourra être recyclé.

Les piles et batteries n'ont pas leur place dans aucun bac et peuvent être très dangereuses!

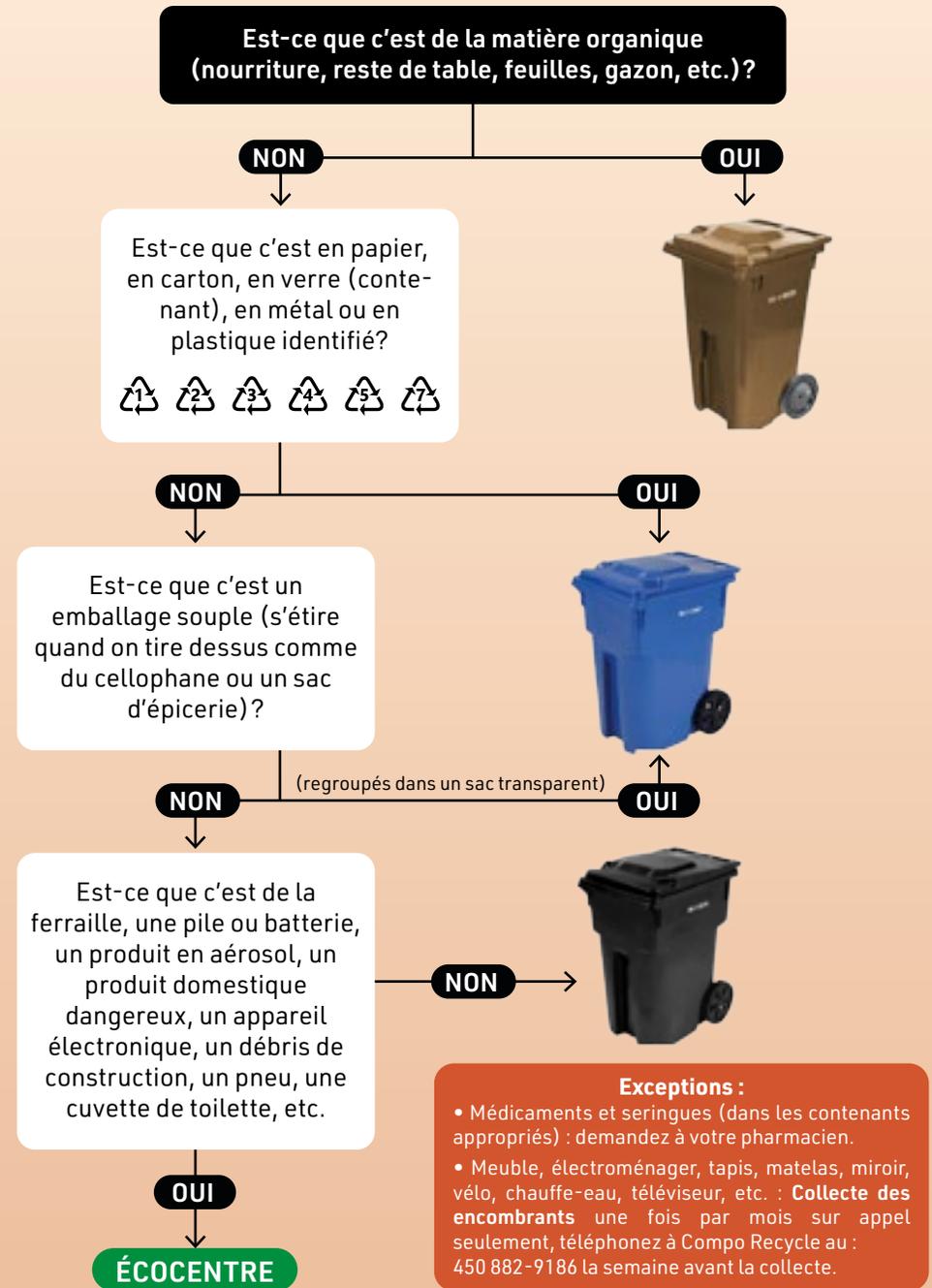
- **Réalité** : Attention, il faut absolument éviter de jeter les piles et batteries dans un bac, car elles peuvent causer des incendies et même des explosions. Imaginez les risques pour les employé-es du centre de tri ou même dans les camions de collecte. Portez une attention particulière aux objets qui en contiennent (télécommandes, certains jouets, brosses à dent électrique, etc.)

Les dosettes de café à usage unique sont recyclables

- **Ça dépend!** Seulement les dosettes de la compagnie Nespresso et seulement de la manière suivante : 1. Vider le marc de café et le mettre au compost. 2. Accumuler les capsules en les plaçant dans un sac de recyclage Nespresso et bien le sceller. C'est tout! Déposer ce sac dans votre bac de recyclage. Où vous procurer ce sac? Directement en boutique ou en communiquant ou avec le Club Nespresso au 1 855 325-5781.

Trier les matières dans trois bacs différents (recyclage, compost et enfouissement), c'est compliqué!

- **Mythe** : Suivez cet arbre décisionnel que vous pouvez apposer sur votre frigo pour vous y référer au besoin. Vous verrez qu'en réalité, très peu de matières devraient se retrouver dans le bac noir.



Découvrons nos milieux aquatiques

L'été dernier, deux agentes en environnement ont sillonné 11 lacs à la recherche de plantes aquatiques exotiques et envahissantes. Bonne nouvelle, aucune plante exotique envahissante n'a été observée dans ces plans d'eau. Nous y avons plutôt découvert une très belle diversité de plantes, soit 36 espèces différentes! Saviez-vous que dans la grande majorité des cas, ce que nous observons dans nos lacs et nos cours d'eau ne sont pas des algues, mais plutôt des plantes aquatiques? Contrairement aux algues, les plantes aquatiques possèdent un système vasculaire, des feuilles, des racines, une tige et produisent des fleurs. Bien qu'elles possèdent des racines, les plantes aquatiques ne sont pas toujours fixées au fond du lac ou dans ce qu'on appelle le substrat. Près de la moitié des espèces qui ont été observées sont des plantes aquatiques dont les feuilles sont submergées, c'est-à-dire que la plante est entièrement sous l'eau.

Les plantes aquatiques offrent plusieurs bénéfices pour les lacs : elles préviennent et réduisent l'érosion des rives (peuvent atténuer la force des vagues par exemple), fournissent un habitat pour les espèces fauniques, dont des poissons de pêche sportive, et filtrent les particules en suspension, notamment.

Nous avons également noté la présence d'éponge d'eau douce dans certains lacs. Fait étonnant! L'éponge d'eau douce n'est pas une plante, mais plutôt une espèce animale! Les éponges font partie du groupe des parazoaires (qui signifie à « côté des animaux »). Bien qu'elle soit un organisme filtreur, elle ne possède ni nerfs ni muscles. C'est un des organismes vivants multicellulaires les plus simples au monde. Lorsqu'on la regarde de plus près, on peut observer de très petits pores. Ces petits trous permettent à l'eau d'entrer et de sortir de l'éponge, lui apportant de la nourriture et de l'oxygène et lui permettant d'expulser les déchets. Fait particulier, chaque cellule individuelle peut survivre en dehors de l'organisme, ainsi, si on découpe une éponge en très petits morceaux, elle pourra reformer un organisme par la suite.

Grenouille avec nénuphars



Éponge d'eau douce



Produits d'hygiène écologiques : Rappel!

Il reste encore des fonds disponibles pour le programme d'aide financière pour l'achat de produits d'hygiène écologiques (bidet, papier de toilette lavable, lingette réutilisable, serviette hygiénique réutilisable, coupe menstruelle, culotte menstruelle, protège-dessous réutilisable, produit lavable contre l'incontinence, couche lavable, insertion et culotte d'entraînement lavable). Jusqu'à aujourd'hui, 17 familles ont déjà bénéficié du programme. Soyez la prochaine!



Pour plus d'informations, rendez-vous en ligne sur notre site internet, section environnement : <https://bit.ly/45SXf8R>



NOUVEAU! – Règlement 676-2023 sur le déneigement et l'enlèvement de la neige



Considérant que la Municipalité de Chertsey doit assurer un déneigement adéquat des voies publiques situées sur son territoire, les membres du conseil municipal, réunis en séance ordinaire le 16 octobre dernier, ont adopté diverses mesures sous la forme d'un nouveau règlement municipal, dont voici les traits saillants :

1. Stationnement hivernal nocturne :

Il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public, du 1^{er} novembre au 15 avril de chaque année, entre 23 h et 7 h.

Exception : cette règle ne s'appliquera pas les 24, 25, 26 et 31 décembre et les 1^{ers} et 2 janvier de chaque année.

En plus de déplacer, faire déplacer ou remorquer tout véhicule moteur stationné en contravention du règlement, les fonctionnaires désignés peuvent imposer une amende de 69 \$ plus les frais.

2. Déversement et amoncellement :

Il est interdit de déverser neige ou glace sur une

propriété avoisinante, dans un cours d'eau, sur tout équipement municipal ou de protection incendie ou de créer un amoncellement de neige ou de glace pouvant nuire à la visibilité des automobilistes ou des piétons.

3. Bris de matériel :

La Municipalité n'est responsable d'aucun bris causé par l'installation temporaire ou permanente de bordures, clôtures, poteaux, haies ou tout autre objet rigide dans l'emprise de la voie publique.

4. Sanctions possibles :

Les contrevenants aux différentes dispositions du règlement (sauf dans le cas du stationnement hivernal) pourront se voir imposer une amende variant de 200 \$ à 4 000 \$, selon qu'il s'agit d'une personne ou une entreprise et d'une première infraction ou une récidive.

.....
Pour toute question, veuillez écrire à : urbanisme@chertsey.ca
ou appeler le 450 882-2920, poste 2223.



SERVICE INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Chauffage et sécurité

CHAUFFAGE AU BOIS = RISQUE D'INCENDIE

Les feux de cheminée sont parmi les causes les plus fréquentes des alertes incendie pendant l'hiver. Voici comment les éviter :

Faites ramoner votre cheminée au moins une fois par année

Le professionnel en ramonage pourra déceler tout bris ou détérioration de votre appareil de chauffage et saura vous conseiller quant aux solutions sécuritaires.

Les cendres chaudes sont aussi une source d'incendie

Recueillez les cendres avec une pelle en métal et placez-les à l'extérieur dans un récipient métallique à fond surélevé. Attendez au moins un mois avant d'en disposer (bac brun ou noir).

APPAREILS DE CHAUFFAGE = RISQUE D'INTOXICATION

- Le monoxyde de carbone est un gaz inodore intoxicant pouvant être produit lors de la combustion du propane, du bois, du mazout, etc.
- Seul un avertisseur de monoxyde de carbone peut détecter la présence de ce gaz et vous la signaler.
- Assurez-vous d'avoir un avertisseur de monoxyde de carbone dans la pièce où se trouve l'appareil de chauffage et près des chambres à coucher.

EN TOUT TEMPS, PROTÉGEZ-VOUS

- Des avertisseurs de fumée placés stratégiquement – à tous les étages – dans la maison vous réveilleront en cas de feu, mais attention, leur durée de vie n'est pas éternelle. Voici les deux types d'avertisseurs sur le marché :
 - avec pile ordinaire – changer la pile 2 fois l'an et l'avertisseur aux 10 ans, même s'il fonctionne encore;
 - avec pile au lithium – la pile et l'avertisseur à changer aux 10 ans.
- Vous pouvez maintenant vous procurer, à prix très abordable, des détecteurs/avertisseurs à double vocation, soit pour le monoxyde de carbone et pour la fumée.

Et n'oubliez pas...

Ignorer la sécurité est le choix le plus risqué qu'on puisse faire!





Comptoir d'entraide Marie-Reine-des-Coeurs

Nouvelle équipe dynamique et agrandissement de la surface. Nous offrons à notre clientèle des vêtements chics, des vêtements pour hommes, femmes, enfants et ados, des articles de tout genre, petits électroménagers et meubles à très bas prix. Venez nous visiter, vous êtes les bienvenus!

Heures d'ouverture

Les mercredi, vendredi et samedi, de 12 h à 15 h
1060, chemin du Lac-Beaulne, Chertsey

Ginette Deslauriers,
responsable



Le Cercle de Fermières de Chertsey

Vous aimez le tricot, le tissage vous passionne, vous crochetez pour le plaisir ou vous désirez partager vos talents en arts textiles? Joignez-vous au Cercle. Nous sommes à la recherche d'artisanes qui désirent apprendre ou partager leur savoir. Notre local, situé à l'arrière de la Maison des Aînés (sous-sol), est ouvert du lundi au mercredi de 9 h 30 à 15 h 00. Ne manquez pas le marché de Noël. Nous y serons les 2 et 3 décembre prochain!

Suivez-nous sur Facebook, Cercle de Fermières Chertsey, ou appelez-nous au 450 755-8608.



Groupe les Montagnards de Chertsey

Le Groupe Les Montagnards est un organisme à but non lucratif qui a pour mission l'aide alimentaire des citoyens de Chertsey. Nous offrons des paniers alimentaires hebdomadaires au coût de 10 \$, l'inscription est obligatoire.

Une aide alimentaire d'urgence est également offerte, veuillez contacter le bureau au 450 882-1863.

Nous sommes ouverts aux cuisines collectives. Vous êtes quelques personnes qui désirez cuisiner des repas et partager les coûts, contactez-nous!

- Bureau ouvert du mardi au vendredi de 8 h à 16 h
- Distribution alimentaire le jeudi entre 9 h 30 et 15 h 30
- Dépannage alimentaire, contacter le bureau du mardi au vendredi
- Cuisine collective, inscription : 450 882-1863

Nous sommes fermés de 11 h 30 à 12 h 00 (dîner)

BOUTIQUE : Nous vous invitons à venir visiter notre boutique, nous avons de tout : vêtements bébés, enfants et adultes, literie, jouets, articles de sport, petits appareils électriques, etc.

Paiement comptant ou Interac seulement.

P.S. Nous acceptons tout ce qui peut avoir une deuxième vie! Nous n'acceptons plus de gros meubles, n'ayant pas les ressources nécessaires pour le transport ni l'espace pour l'entreposage.

623, chemin de l'Église - 450 882-1863

groupemontagnards@gmail.com

Preuves de résidence et de revenu (obligatoires) pour inscription à l'aide alimentaire.



Bienvenue chez vous, bienvenue chez nous!

Ce sera bientôt le temps des Fêtes et des retrouvailles familiales. Si vous recevez votre famille pour le temps des réjouissances et qu'elle est trop nombreuse pour l'héberger confortablement, nos auberges sont la solution. Contactez-nous pour connaître notre offre d'hébergement.

7 jours sur 7 de 9 h 00 à 16 h 30

33 \$/nuit pour les 6 à 12 ans et 48 \$/nuit pour les 13 ans et plus (gratuit pour les 0-5 ans)

1651, chemin de Chertsey, Chertsey

Réservations par Internet ou par téléphone : www.campfamilial.org/jpa - 438 788-3493, poste 1
info@campfamilial.org



La Maison des Aînés de Chertsey

Levée de fonds

La vente de nos tourtières de Noël est en cours, réservez vite la vôtre!



Venez diner avec nous!

Les mardis et jeudis, un bon repas réconfortant en excellente compagnie!

Tarif pour les diners : 8 \$ pour les membres et 12 \$ pour les non-membres.

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h

La carte de membre annuelle est disponible au coût de 20 \$ - 50 ans et plus

Josiane Beaudoin, coordonnatrice

552, chemin de l'Église, Chertsey

450 882-1688

maisondesaines.chertsey@gmail.com



Club de l'Âge d'Or de Chertsey

Le vendredi 3 novembre : souper-dansant HALLOWEEN à la salle communautaire de Chertsey.

Le vendredi 15 décembre : souper-dansant de NOËL à la salle communautaire de Chertsey, repas traditionnel des fêtes.

Musique : Ginette Galarneau.

Jacqueline Martel, présidente ~ 514 886-6642



Nous vous remercions pour votre présence à cette 5^e édition de notre Rallye des couleurs, ce fut un plaisir de passer du temps avec vous. Nous espérons que vous serez encore des nôtres la prochaine fois!

Voici la position des gagnants :

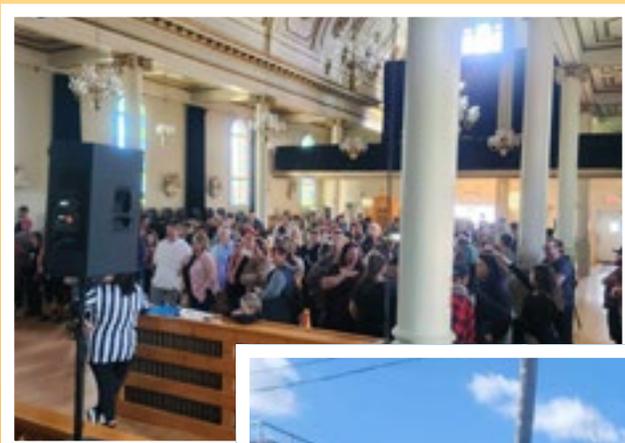
1^{er} place – Médaille d'or : équipe de Vicky Foucher

2^e place – Médaille d'argent : équipe de Pierre Geoffroy

3^e place – Médaille de bronze : équipe de Christine Plante

Le prix de présence, soit 5 paires de billet pour les spectacles de la programmation 2024, a été décerné à M. Yan Gautron.

Félicitations à tous!



DISCO PYJAMA

Les enfants de 6 à 12 ans sont invités à venir se déhancher lors de la soirée disco Pyjama! Grignotines et breuvages à faible coût seront offerts par l'organisme CCO. Parents bénévoles recherchés.

6 à 12 ans

10 novembre 2023 - de 19 h à 22 h
Salle communautaire municipale



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE
LA
QUAREAU

450 882-2920, poste 2234 - loisirs.culture@chertsey.ca



gratuit!

Cinéma du 16 décembre à La Belle Église

450 882-2920, poste 2249
loisirs.culture@chertsey.ca



Film en pyjama Le Chat Potté : le dernier vœux

Date : 16 décembre
Horaire : 13 h et 2^e diffusion à 15 h 30

Le Chat potté découvre que sa passion pour l'aventure lui a coûté cher : il a épuisé huit de ses neuf vies, il ne lui en reste plus qu'une. Le héros poilu se lance dans un voyage épique pour trouver le mythique Dernier Souhait et retrouver ses neuf vies.

Apportez vos grignotines et vos doudous



14 ans et + Ô violente nuit

Date : 16 décembre
Horaire : Dès 19 h 00

C'est le réveillon de Noël. Jason a convaincu son épouse Linda de célébrer l'événement dans sa riche famille, ce qui permettra à leur fille Trudy de se rapprocher de sa grand-mère. La soirée devient catastrophique lorsque des gens armés et violents font irruption afin de s'emparer de la fortune de la matriarche. La seule personne qui pourra les secourir est le père Noël, un homme bourru qui a plus d'un tour dans son sac.

gratuit!

Le Sapin des Anges - 3e édition -

Inscrivez-vous au programme « Sapin des anges » et donnez une chance, un espoir à un ou des enfants vivant des moments plus difficiles de recevoir le ou les cadeaux de son choix.

Comme le processus est 100 % confidentiel, vous devrez remettre le cadeau à la bibliothèque municipale et l'équipe du Père Noël se chargera de la distribution.

Restez à l'affût dès le 1^{er} décembre pour le déploiement des anges du Père Noël à Chertsey et contribuez ainsi au bien-être de notre communauté. Un si petit geste fait une grande différence dans la vie d'un enfant.

Pour toute question : loisirs.culture@chertsey.ca

 **Provigo**
Desrochers

Dépouillement de l'arbre de Noël

La Municipalité vous prépare un après-midi mémorable et surtout féérique. Inscrivez les enfants et venez rencontrer l'équipe du Père Noël qui distribuera, au grand bonheur des petits, de magnifiques cadeaux arrivant directement du pôle Nord.

Vous aurez aussi la chance de rencontrer les lutins Anatole et Farandole ainsi que la Fée des étoiles sur échasses. Les enfants pourront laisser aller leur créativité tout en dessinant et auront l'occasion de se faire maquiller par nos artistes maquilleurs.

9 décembre 2023 - Ouverture des portes à midi



GRATUIT

Inscription obligatoire

Pour les résidents (les petits, de la naissance jusqu'à la 6^e année)

La Belle Église, salle de spectacle
450-882-2920, poste 2256
loisirs.culture@chertsey.ca



CENTRE
COMMUNAUTAIRE
DE
LA
QUAREAU

DIFFUSION
FAR



Heures d'ouverture

Dimanche : 12 h à 16 h

Lundi : Fermé

Mardi : 12 h à 20 h

Mercredi : 10 h à 16 h

Jeudi : 12 h à 16 h

Vendredi : 12 h à 20 h

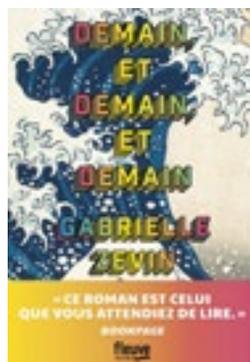
Samedi : 10 h à 16 h

Renseignements :

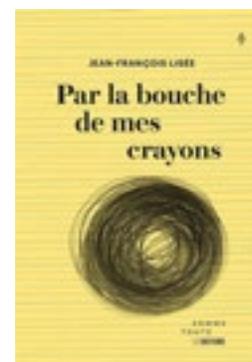
Téléphone : 450 882-4738

Courriel : srivest@chertsey.ca

Lecture - Coup de cœur



Demain et demain et demain
par Gabrielle Zevin



Par la bouche de mes crayons
par Jean-François Lisée



Ce que la vie doit au rire
par Boucar Diouf



Cuisiner plus avec moins
par Vicky Payeur



La vie de ma mère
par Nathalie Petrowski

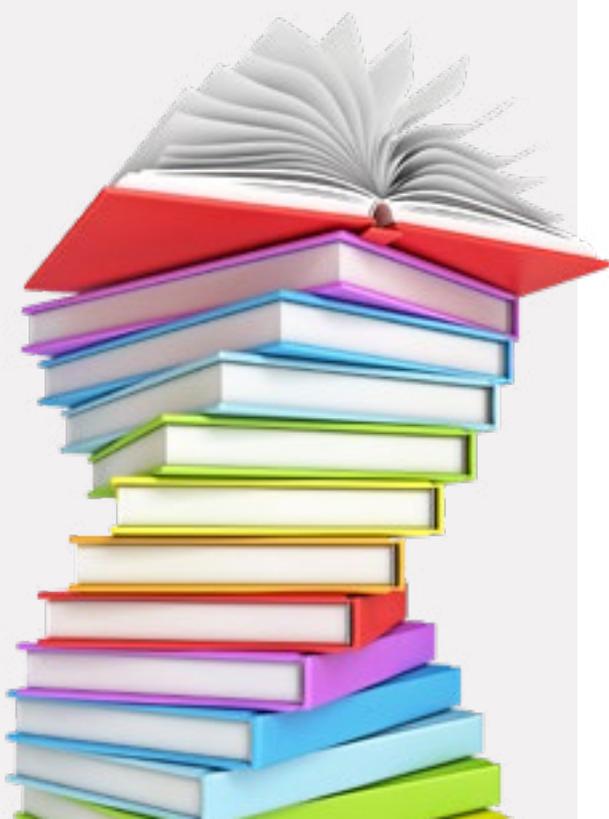


**À GO,
ON LIT!**



À GO, on lit! est un mouvement lancé partout au Québec pour donner le goût de lire aux jeunes entre 14 et 20 ans. Cinq profils pour découvrir des livres compatibles avec toi et tes intérêts! Fais le quiz pour découvrir le tien. Seras-tu plus de type lecteur échevelé, fouineur, boho-romantico, mains moites? Fais le quiz pour le découvrir en te rendant à l'adresse suivante : www.agol.ca/quiz/

Date : Jusqu'au 30 novembre 2023 - Renseignements : srivest@chertsey.ca - 450 882-4738





LA GRANDE SEMAINE DES TOUT-PETITS

L'heure du conte en pyjama suivie de La nuit des toutous

Dans le cadre de la Grande semaine des tout-petits qui se déroulera du 20 au 26 novembre, nous invitons les petits de 2 à 5 ans et leur toutou préféré à une heure du conte en pyjama. À la fin de l'activité, les enfants pourront laisser leur toutou faire la fête toute la nuit à la bibliothèque.

Une photo souvenir ainsi qu'une petite surprise seront remises aux participants.

Le vendredi 24 novembre 2023, 18 h 30, à la bibliothèque
GRATUIT - Inscription obligatoire avant le 24 novembre au 450 882-2920, poste 2303



Soirée de Jeux



Animée
par Randolph
pub ludique



Venez vous amuser en famille ou entre amis autour de jeux de société, de jeux géants ou de jeux d'ambiance... **De tout pour tous les goûts!**

Gratuit - Tirages parmi les participants.

Date : Le vendredi 8 décembre 2023

Horaire : de 18 h 30 à 21 h 30

Endroit : La Belle Église

Inscription obligatoire au 450 882-2920, poste 2303



Marché de Noël

**2 et 3
décembre**

**Samedi : de 15 h à 21 h
Dimanche : de 10 h à 15 h**

**Mille et un
trésors
pour Noël**

**de Chertsey 2023
543, chemin de l'Église**

Le marché de Noël de Chertsey est de retour cette année! Découvrez les plus belles idées-cadeaux et mettez-vous dans l'ambiance de Noël en compagnie d'un millier de visiteurs et plus d'une quarantaine d'artisans.



Rapportez ce coupon lors de l'événement
et courez la chance de gagner un panier
cadeau d'une valeur de plus de 100 \$

Nom : _____
Téléphone : _____
Courriel : _____

